

Brest, le 23/01/2023

A l'attention de Mr le député Le Gac,

Nous profitons de votre venue dans notre établissement afin de vous alerter sur nos conditions de travail qui ne sont pas à la hauteur de notre engagement auprès de nos anciens. En effet, une infirmière est seule pour 80 résidents l'après-midi, des soignants manquent régulièrement, dans les équipes, épuisés par un travail physique et psychologique extrêmement difficile. Ils se retrouvent à effectuer des toilettes seuls alors que normalement elles doivent être faites en binôme. C'est au détriment de la sécurité et du bien-être du résident qui mérite un accompagnement de qualité. L'investissement est pourtant sans faille et au cœur de nos métiers

Quant au salaire, nous déplorons un salaire très inférieur par rapport aux établissements publics. Le point d'indice de notre convention collective est gelé depuis plus de vingt ans, notre pouvoir d'achat en cette période d'inflation baisse de mois en mois. Certains d'entre nous ne s'en sortent plus financièrement et viennent travailler la boule au ventre en ne sachant pas comment boucler la fin du mois.

Actuellement, des départs successifs de soignants en contrats indéterminés et déterminés prouvent que nos salaires sont moindres dans l'associatif par rapport au public. Nous souhaitons une harmonisation des salaires par rapport à un travail et des conditions similaires.

Pourquoi notre salaire n'augmente-t-il pas alors que le SMIC ne cesse d'augmenter ?

Pouvons-nous continuer à travailler dans de telles conditions sans reconnaissance, ni revalorisation de nos salaires ?

L'Equipe de l'EHPAD des Quatre Moulins